

Trail de la Samba

Dimanche 22 Juillet 2018 -10h -Monléon-Magnoac (65)

Course en nature de 16 kms

Course en nature de 10 kms

Marche en nature de 6 kms

12 euro pour toutes les épreuves

ce tarif comprend épreuve + entrée festival

gratuit pour les festivaliers !sur présentation du bracelet en cours de validité

Nom :

Prénom :

Sexe : M O/N F O/N

Adresse :

Ville : Code Postal :

Année de naissance : Catégorie :

E-mail : N° de licence (si licencié)

Renvoyer la fiche et le chèque à l'ordre de l'association « Lézart-Maniak »

Adresse : Association « Lézart-Maniak » Place du casino 65670 Monléon-Magnoac ou sur www.sambarepercussion.com

Certificat médical de « non contre-indication à la pratique de la course à pieds en compétition » **obligatoire** pour les non licenciés.

Départ 10h 16/10/6 kms de la « Grande Scène ».

Signature d'inscription et d'acceptation du règlement

Le Règlement

1 : **Participation** : Ouvert à toute personne licenciée ou non. Licence de l'année en cours ou certificat médical d'aptitude datant de moins d'1 an OBLIGATOIRE.

Pour les moins de 18 ans, Autorisation du représentant légal.

2 : **Inscriptions** : Gratuit pour les festivaliers

Course 16km : 12€ / Balisage Rouge

Course 10km : 12€ / Balisage jaune

Rando 6km : 12€ / Balisage bleu

Les dossards seront remis le dimanche matin de 8h à 10h

3 : **Départ -arrivée** : « Grande Scène »

4 : **Ravitaillement** : Pour coureurs et marcheurs : 2.

5 : **Environnement** : Respectons la nature, merci de ne jamais jeter le moindre papier, gobelets, emballages... sous peine de disqualification.

Des poubelles seront disposées à certains endroits du parcours.

6 : **Sécurité** : Respect du code de la route obligatoire. Parcours balisé et sécurisé.

L'organisateur se réserve le droit d'annuler ou modifier le parcours en cas de perturbation météorologiques ou autres dangers. D'arrêter sur avis médical, tout coureur présentant des signes de défaillance physique.

7 : **Droit à l'image** : A la signature de la fiche d'inscription, tout coureur renonce au droit à l'image.

8 : **Organisation** : Course et rando en nature dans les coteaux et bois de Monléon.

Départ : 10h.

9 : **Classement** : Classement et récompenses seront donnés en fin de course.

10: **Accompagnement** : Aucun accompagnateur ne sera autorisé.

11: **Assurance** : Les assureurs on souscrit à une assurance civile.

Ils déclinent toute responsabilité pour les accidents physiques immédiats et futurs, survenus aux concurrents du fait de leurs participations. Les non licenciés sont couverts par leur assurance responsabilité civile.

Les enfants mis en garde sont assurés par la responsabilité civile de leurs parents.

L'inscription à la compétition entraîne l'acceptation du présent règlement dans sa totalité.